



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E199029

VALABLE JUSQU'AU 05/04/2027

ÉDITÉ LE

06/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/08/2022

Forme juridique : SARL

Capital : 8 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC GRENOBLE 917 828 113

Siret : 917 828 113 00014

Code NACE : 4332A

Numéro caisse de congés payés : 8811088

Assurance Responsabilité Travaux :

MAAF 138126415 N 001

Assurance Responsabilité Civile :

MAAF 138126415 N 001

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Raison sociale : JV ECO

1 CHEMIN DES GRANGETTES
38660 PLATEAU-DES-PETITES-ROCHES

Téléphone : 04 58 00 81 47

Portable : 06 43 22 59 11

Fax :

Site Internet : <http://www.jveco.fr>

E-mail : contact@jveco.fr

Responsabilité légale :

VOISIN JEREMY CLAUDE PHILIPPE GÉRANT

Effectif moyen : 10

Tranche de classification : EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
8611	Efficacité énergétique - "ECO Artisan®" (Charpentier, Couvreur, Maçon, Menuisier, Plâtrier / Plaquiste)	06/04/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	06/04/2023
o Fenêtres de toit	06/04/2023
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	06/04/2023
o Isolation des murs par l'extérieur	06/04/2023
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	06/04/2023
o Isolation des combles perdus	06/04/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.